



**Discours du Maire, Philippe Volpi,  
Inauguration du restaurant scolaire et  
de la salle socio-éducative de La Terrasse**

**Samedi 28 mai 2011**

Monsieur le Sous-Préfet,  
Monsieur le Député et Président de la Communauté de communes du pays du Grésivaudan,  
Madame la Sénatrice,  
Monsieur le vice-Président du Conseil général,  
Monsieur l'Inspecteur de l'Education nationale de la circonscription, représentant l'Inspection d'Académie,  
Mesdames Messieurs les élus,  
Madame la directrice de cette belle école,  
Chers amis.

Merci de votre présence pour l'inauguration de l'extension de notre restaurant scolaire et de la nouvelle salle socio-éducative. Il s'agit de la phase finale d'une réalisation commencée il y a 13 ans et réalisée par tranches, en fonction des besoins et, surtout, des moyens financiers de la commune.

Cette construction était dans les esprits dès le milieu des années 80 et elle a été définie dans une démarche de démocratie participative sur laquelle je reviendrai dans un moment.

Avec l'augmentation constante de la population : de 2.5 à 3.5 % par an, les équipements scolaires sont vite devenus insuffisants et la commune a fait ce qu'il fallait, avec les faibles moyens qu'elle avait à l'époque.

L'attrait résidentiel de la vallée et, plus particulièrement, celui de la rive droite de l'Isère où nous nous trouvons, les emplois qui s'y sont créés, notamment sur Crolles et Bernin, ont contribué à l'augmentation de la population. De 1012 habitants en 1982, nous sommes actuellement un peu plus de 2400. Ces vingt dernières années, la population de La Terrasse a doublé.

Au milieu des années 80, la commune ne disposait que d'une école élémentaire à deux classes et d'une classe de maternelle sous la mairie, le tout dans des locaux inadaptés, surtout en ce qui concernait l'école maternelle.

Les effectifs ont bien sûr vite pris de l'ampleur et, sans entrer dans les détails, l'école élémentaire est passée à 5 classes en 1990, puis à 6, 7 et 8 classes, pour revenir, provisoirement, à 7 actuellement.

La commune a entrepris des travaux d'extension par tranche : dès 1985, et pendant plusieurs années, nous avons eu des préfabriqués dans la cour. Actuellement, nous

prévoyons d'arriver à 10 classes dans quelques années. Nous n'en avons donc pas terminé de si tôt avec ce problème important.

Parallèlement, l'école maternelle a vite atteint 3 classes, logées très inconfortablement sous la mairie avec un préfabriqué dans la cour comme salle de motricité. Il n'y avait pas d'autre choix que de construire une nouvelle école pour répondre aux besoins et dégager de la place pour l'école élémentaire.

**Problème important à l'époque : où construire cette nouvelle école ?** Les parents d'élèves souhaitaient qu'il y ait le moins de distance possible entre les deux écoles et, suite à une étude urbaine, c'est la place du village qui s'est imposée. Fort heureusement, nous avons eu alors l'opportunité d'acheter le tènement où nous nous trouvons, ce qui nous a permis de construire cette école et de rénover le bâtiment situé sur l'arrière. Nous y avons aménagé 3 logements communaux, une Maison des Associations et la Communauté de communes y a installé une halte-garderie. Je n'oublie pas le jardin de jeux pour les enfants, devant la Maison des Associations.

**J'en viens à la définition du projet :** en 1995, la commune a réuni un groupe de travail, autour de Monsieur Terrier, architecte du cabinet Atelier 2, de l'adjointe aux Ecoles, Sylvie Giraud, et de Rolande Rollet, élue au CCAS, pour définir l'école et la salle de restauration qui conviendraient au plus grand nombre. Elus, parents d'élèves, enseignants, personnel communal et des habitants ont élaboré ensemble cette école. Je tiens à remercier notre architecte qui a eu la patience - et il en fallait - d'écouter tous les avis et d'en faire la synthèse : le résultat est là !

Pour étaler les dépenses, l'ensemble actuel a été réalisé en 3 fois. D'abord 3 classes et une salle de restaurant scolaire de 100 m<sup>2</sup> en 1998, puis, pour faire face à l'augmentation des effectifs, une 4<sup>ème</sup> classe quelques années plus tard. Actuellement, nous sommes de nouveau à 3 classes, mais, comme pour l'école élémentaire, nous savons que la baisse des effectifs n'est que passagère.

A l'époque, nous avons une opposition qui criait au gaspillage de l'argent public et qui préconisait une école maternelle « à minima », à construire sous et autour de la mairie. De même, le restaurant scolaire était prévu bien trop grand et on aurait « soit disant » pu se contenter de moins. Nous serions dans de beaux draps, aujourd'hui, si nous avions suivi cette voie sans aucune vision d'avenir : cela se serait traduit par l'impossibilité d'agrandir l'école élémentaire. Comment ferions-nous aujourd'hui ?

En ce qui concerne le restaurant scolaire, sa surface s'est bien vite révélée insuffisante et, pendant plusieurs années, nous avons dû « jongler » avec trois services pour faire manger, trop rapidement et dans le bruit, les 130 à 140 enfants que nous avons en moyenne chaque jour à table. Je vous laisse juge car, avec nos 200 m<sup>2</sup> actuels, nous sommes confortables, sans plus.

Ce confort est très apprécié par les employés du service périscolaire qui, ayant vécu des années difficiles pour assurer leur service, se sont fortement motivés pour organiser leur travail dans un bon esprit d'équipe. Pour les y aider, ils ont, d'ailleurs, bénéficié d'une formation concernant « le temps du repas de l'enfant et la pose méridienne », dispensée par la Ligue de l'enseignement.

## **Maintenant, parlons finances :**

Le coût de cette dernière tranche s'élève à : 819.789,26 € TTC, soit 616.469,26 € pour la salle de restauration et 203.320 € pour la salle socio-éducative.

« Beaucoup trop cher » ont écrit quelques détracteurs et esprits chagrins. Mais, nous avons construit pour longtemps et cette dernière phase l'a été dans un esprit de développement durable et d'économie d'énergies, avec l'emploi de bois, notamment pour l'ossature, et l'emploi d'isolant en laine de bois et en laine minérale.

Les subventions de l'Etat s'élèvent à 28.000 €, uniquement pour le restaurant scolaire. Bien entendu, l'Etat nous fera, en temps voulu, un « retour de TVA » de l'ordre de 120.000 €.

Les subventions du Conseil général s'élèvent à 94.668 € pour la salle de restauration et à 48.400 € pour la salle socio-éducative.

La commune a emprunté 250.000 €, le reste étant pris sur le budget de la commune qui a utilisé les PAE prévus, soit 61.000 €. Les sommes versées par La COSI, au titre de l'accueil de nouvelles populations, ont également été utilisées. A ce titre, depuis le début du mandat, la commune a bénéficié d'un peu plus de 700.000 €, dont 336.000 € reversés aux bailleurs sociaux pour compenser leurs difficultés à investir dans la zone 3 où nous nous trouvons.

Depuis le début du mandat, La COSI a intégré la Communauté de communes du Grésivaudan qui a honoré les engagements antérieurs de La COSI. A l'avenir, la Communauté de communes n'aura certainement plus les moyens d'être aussi généreuse, surtout si elle est affectée par la réforme territoriale (plus crûment, disons, si elle y laisse des plumes, peut-être 10 M d'€ pour être précis).

L'investissement pour les écoles, commencé il y a plus de 25 ans, représente actuellement 40 % de notre endettement, mais je précise que notre endettement est inférieur à la moyenne des communes de sa strate.

Avec nos équipements suffisants, nous offrons aux familles, à des prix adaptés aux revenus de chacune, un ensemble de services dont nous sommes fiers, avec : garderie du matin et du soir, études surveillées et restauration scolaire, sans compter l'Accueil de Loisirs des mercredis et les séjours pendant les vacances.

Notre service Animation emploie 2 personnes (plus un renfort de temps en temps), le service périscolaire en compte 16 (sur un effectif total de 31) avec, bien entendu, quelques emplois à temps partiel.

Mais aussi, nous avons voulu aller plus loin que d'offrir des services aux familles. Ayant en charge des enfants tout au long de la journée, en lien avec l'école, nous avons souhaité qu'il y ait une cohérence dans le fonctionnement de ces divers services, afin d'apporter un plus en faisant de l'animation éducative, avec à l'esprit la formation du citoyen de demain. Je reprends à mon compte la citation de Victor Hugo qui disait : « Un citoyen ne se décrète pas, il se fabrique ». Personnellement, je préfère le terme de « former ».

Avec toutes les parties concernées : enseignants, parents, professionnels de l'animation, un projet éducatif pour les enfants de la commune a été défini et formalisé dans un dossier au titre évocateur : « Pour grandir à La Terrasse ». Bien entendu, ce n'est pas la bible, ce n'est pas le petit livre rouge (d'ailleurs, il est blanc) et il est bien évident que ce projet est appelé à évoluer.

Philippe Volpi,  
Maire de La Terrasse